

DIRECTION GÉNÉRALE

Céline VIGNÉ
Directrice des Centres Hospitaliers
de VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU
et du PILAT RHODANIEN

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2024 – 080

Fixation tarification implant torique

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 6143-7-4 et suivants,
- Après concertation avec le Directoire en sa séance du 03 décembre 2024,

Fixe le prix unitaire HT de l'implant torique (AT TORBI 719M ou 719MP) à 185 euros avec un reste à charge de 105 euros HT – soit 111 euros TTC à charge pour le patient.

Fait à Vienne, le 4 décembre 2024



Céline VIGNÉ,
Directrice Générale

